

République Française
Département du Pas-de-Calais – Arrondissement d'Arras – Canton de Brebières



COMMUNE DE BREBIÈRES

Délibération du Conseil Municipal du 15 février 2023

Liste des délibérations affichée et publiée sur internet le 21 février 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quinze février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni salle Pierre Moreau – Place des Héros à Brebières, sous la présidence de Monsieur Lionel DAVID, Maire, en suite de convocation en date du neuf février deux mil vingt-trois, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

PRESENTS : M. DAVID Lionel, Maire, Président, M. HERBAUT Pierre, Mme DOUVIRIN Karine, M. DEPREZ Grégory, Mme MARTEAU Marina, M. HANNEDOUCHE Bruno, M. GOUBET René, Mme MOLARD Caroline, M. DEGELDER Mickaël, M. TRIPLET Corentin, Mme BELVERGE Maria, Mme PAUCHET Jacqueline, Mme BARAN Viviane, M. DEVANNE Pascal, M. DEMOULIN Bertrand, M. LOBRY Frédéric, Mme HANNE Lauréline, Mme DUEZ Céline, Melle DEPREZ Alexia, M. DEGORGUE Didier, Mme POTEAU Nathalie, Mme MORENT Sophie, M. DUCONSEIL Rémi, Mme CIESLAK Jocelyne, M. MARINO Salvatore, Mme LIENARD Eva.

ABSENTS :

Mme GUGLIELMI Nadine

donne pouvoir à Mme DOUVIRIN Karine

Mme DAMBRINE CONTRERAS Bénédicte

donne pouvoir à M. HANNEDOUCHE Bruno

M. CICORIA Nicolas

donne pouvoir à M. DUCONSEIL Rémi

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme MARTEAU Marina

Membres en exercice : 29

Présents : 26

Quorum : 15

Votants : 29

RESSOURCES HUMAINES

7 – PERSONNEL COMMUNAL – CREATIONS DE POSTE – MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU la déclinaison des différents postes de travail,

VU le budget communal,

VU le tableau des effectifs mis à jour le 6 décembre 2022,

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la situation du personnel communal et propose les orientations suivantes :

- **Créations de poste :**

Filière administrative :

Création d'un poste d'attaché à temps complet.

Filière technique :

Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet – 28h.

➔ **Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres,**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder aux modifications comme ci-dessus présentées et ce, à compter du 1^{er} mars 2023,
- **DIT** que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence et annexé à la présente délibération.

Fait en séance, les jour, mois et an susdits.
Au registre, ont signé tous les membres présents.

Pour copie conforme,

Lionel DAVID,
Maire.



Marina MARTEAU,
Secrétaire de séance.



Affichée le 2 mars 2023
Publiée le 2 mars 2023

Envoyé en préfecture le 01/03/2023

Reçu en préfecture le 01/03/2023

Publié le



ID : 062-216201731-20230215-DCM202307-DE

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Lille, situé 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, 59000 Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>

ANNEXE
à la délibération n° DCM-2023-07

GRADE	NOMBRES DE POSTE		
	Occupé	Vacant	Disponibilité
FILIÈRE ADMINISTRATIVE	11	5	0
Attaché principal TC	1		
Attaché		1	
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe TC	2		
Rédacteur TC		1	
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe TC	5		
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe TC	2	1	
Adjoint administratif TC	1	2	
FILIÈRE CULTURELLE	1	0	0
Adjoint territorial du patrimoine principal 1 ^{ère} classe TC	1		
FILIÈRE ANIMATION	6	4	0
Animateur territorial principal 1 ^{ère} classe TC	1		
Animateur territorial principal 2 ^{ème} classe TC	1		
Animateur territorial TC		1	
Adjoint territorial d'animation principal 1 ^{ère} classe TC	1		
Adjoint territorial d'animation principal 2 ^{ème} classe TC	1		
Adjoint territorial d'animation principal 2 ^{ème} classe TNC – 31h		1	
Adjoint territorial d'animation TC	1	1	
Adjoint territorial d'animation TNC – 27h30	1		
Adjoint territorial d'animation TNC – 33h		1	
FILIÈRE SANITAIRE ET SOCIALE	3	5	0
Éducateur territorial de jeunes enfants de 1 ^{ère} classe TC	0	1	
Auxiliaire de puériculture de classe normale TC	1		
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal 1 ^{ère} classe TC	2		
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal 2 ^{ème} classe TC		2	
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal 2 ^{ème} classe TNC – 28h	0	1	
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal 2 ^{ème} classe mi-temps		1	
FILIÈRE TECHNIQUE	32	15	0
Ingénieur territorial TC	1		
Technicien principal de 1 ^{ère} classe TC	1		
Technicien principal de 2 ^{ème} classe TC		1	
Agent de maîtrise TC	1	0	
Adjoint technique territorial principal 1 ^{ère} classe TC	11	2	
Adjoint technique territorial principal 1 ^{ère} classe TNC – 33h30	1		
Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe TC	11	4	
Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe TNC – 24h	1		
Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe TNC – 28h		1	
Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe TNC – 33h30		1	
Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe (RQTH) TNC – 19h30		1	
Adjoint technique territorial TC	2	2	
Adjoint technique territorial (RQTH) TC		1	
Adjoint technique territorial (RQTH) TC – 30h	1		
Adjoint technique territorial TNC – 30h		1	
Adjoint technique territorial TNC – 20h		1	
Adjoint technique territorial (RQTH) TNC – 19h30	1		

FILIERE POLICE MUNICIPALE	3	2	0
Chef de service de police municipale principal de 2 ^{ème} classe TC	1		
Chef de service de police municipale TC	0	1	
Brigadier-chef principal TC	1	1	
Gardien-brigadier TC	1		
TOTAL EFFECTIFS	56	31	0

AGENTS NON TITULAIRES DE DROIT PUBLIC ET DE DROIT PRIVÉ :

GRADE	NOMBRE DE POSTES CRÉÉS
<i>Lié à un accroissement saisonnier d'activité</i>	
- Animateur principal 2 ^{ème} classe	1
- Animateurs d'accueil de loisirs	40
- Adjoints d'animation	10
- Adjoints techniques	9
- Adjoints administratif	2
<i>Lié à un accroissement temporaire d'activité</i>	
- Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	1
- Adjoints d'animation	10
- Adjoints techniques	9
- Adjoints administratifs	2
<i>Emploi de vacataire</i>	
- Service communication	1
<i>Contrats créés :</i>	
- CUI – CAE / PEC	
- Contrats d'avenir	
- Contrats d'apprentissage	
- Contrats d'apprentissage aménagé	
- Service civique	

Affichée le 2 mars 2023
Publiée le 2 mars 2023

Envoyé en préfecture le 01/03/2023

Reçu en préfecture le 01/03/2023

Publié le



ID : 062-216201731-20230215-DCM202307-DE